

RAPPORT DES ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT DE SÉCURITÉ INCENDIE | 2011





APITAINE



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU RESPONSABLE DES DOSSIERS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL	3
MOT DU DIRECTEUR	4
INTRODUCTION	6
DIVISION ADMINISTRATION.....	9
Réalisations et résultats et Saviez-vous que	10
Statistiques budgétaires	10
Effectifs en sécurité incendie	11
DIVISION PRÉVENTION.....	13
Nouveautés  et Réalisations et résultats	14
Saviez-vous que	15
DIVISION PRÉVENTION - Section enquêtes	17
Nouveautés  et Saviez-vous que	18
DIVISION FORMATION	21
Réalisations et résultats et Saviez-vous que	22
DIVISION OPÉRATION.....	25
Réalisations et résultats et Saviez-vous que	26
Avertisseurs de fumée	26
Force de frappe	27
DIVISION SUPPORT MATÉRIEL ET TECHNIQUE.....	29
Réalisations et résultats et Saviez-vous que	30
ACTIONS EN BREF	31
STATISTIQUES D'INTERVENTION	32
Types d'interventions	32
Histogramme du nombre d'interventions	33
Types d'interventions (suite)	34
Pertes matérielles et humaines liées aux incendies	36
Incendies d'importance	36
Nombre de bâtiments incendiés selon le risque	36
Renseignements complémentaires sur les incendies de bâtiments	37
STATISTIQUES-PRÉVENTION	39
CAUSES HUMANITAIRES	40
EMPLACEMENT DES CASERNES	43
ORGANIGRAMME	44

MOT DU RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AU COMITÉ EXÉCUTIF



C'est avec une certaine fierté que j'ai pris connaissance des données contenues dans le présent rapport des activités. En effet, à titre de responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Laval, je me réjouis des résultats présentés ici.

À Laval, nous estimons que la protection des citoyens et celle de leurs biens sont essentielles afin d'assurer la sécurité de tous, ainsi que la tranquillité de l'esprit. Et nous mettons tout en œuvre pour faire de cet objectif une réalité.

À la lecture du présent rapport, vous constaterez que les réalisations sont nombreuses, tant en ce qui concerne le travail quotidien de nos effectifs de lutte contre les incendies que pour ce qui est des initiatives originales visant à promouvoir les meilleures pratiques de prévention.

Notre population croît, notre mode de vie change et les moyens utilisés pour diffuser les renseignements préventifs et réagir aux situations d'urgence évoluent eux aussi.

Pour continuer de compter parmi les municipalités offrant les meilleurs niveaux de sécurité, nous nous devons d'innover et d'être à l'affût de tout ce qui pourrait contribuer à perfectionner nos services, augmenter l'efficacité de nos démarches de prévention et réduire nos délais de réaction aux situations d'urgence.

Si le présent rapport propose un bilan des réalisations et des résultats, il nous incite aussi à regarder l'avenir et à travailler d'ores et déjà à d'autres initiatives.

Ainsi, devant nous, des projets importants se pointent, notamment la construction d'une caserne dans le quartier Chomedey, qui devrait être fonctionnelle en 2014 et dont la construction respectera la certification LEED argent. Il s'agira de la deuxième caserne certifiée LEED sur le territoire lavallois.

Dans un avenir un peu plus éloigné, en ayant en tête le même objectif de sécurité pour nos citoyens, qui nous anime sans relâche, nous commençons à tableur sur le projet de construction d'une autre caserne, cette fois pour desservir l'est de la municipalité, et qui s'ajoutera au schéma de couverture de risques.

Je tiens à féliciter toute l'équipe, tant le personnel administratif que les membres de nos effectifs, qui a à cœur d'offrir aux Lavalloises et aux Lavallois un milieu de vie agréable, sûr et rassurant. C'est à elle que nous devons le sentiment de quiétude que nous éprouvons peu importe où nous nous trouvons sur le territoire de notre municipalité.

Le responsable de la sécurité
publique au comité exécutif,
Benoit Fradet

MOT DU DIRECTEUR

La sécurité incendie est un volet essentiel du Service de protection du citoyen. L'augmentation de la population lavalloise, associée à la hausse du nombre de bâtiments – tant résidentiels et commerciaux qu'industriels – fait en sorte que la Ville de Laval doit continuer d'offrir à sa population des services de sécurité incendie non seulement de la plus grande efficacité possible, mais aussi les adapter à cette évolution constante.

Chaque année, la publication du rapport des activités nous permet de constater l'ampleur de nos réalisations et la progression de nos services, tout en nous permettant de nous fixer de nouveaux objectifs.

Cette année encore, notre département a réussi à se dépasser. Nos statistiques le confirment. Nous avons combattu 257 incendies de bâtiments, une diminution de 22 incendies comparativement à l'année 2010.

Les pertes matérielles s'élèvent à un peu plus de 17 millions de dollars, malgré que 2 incendies majeurs aient causé, à eux seuls, près de 5 millions de dollars de dommages, ce qui nous ramène aux valeurs de 2010.

L'année 2011 a notamment été marquée par l'embauche des 16 pompiers, prévue au schéma de couverture de risques, ce qui fait passer les effectifs de notre département à 245 pompiers. Si ceux-ci combattent efficacement et rapidement les incendies qui peuvent se déclarer sur notre territoire, les inspecteurs en prévention jouent un rôle tout aussi important en informant la population des meilleures pratiques en matière de prévention des incendies, tant dans les écoles et les résidences pour aînés que dans les institutions, les commerces de toute taille et les bâtiments industriels de diverses natures.

En 2011, plus de 14 000 bâtiments ont ainsi fait l'objet d'une visite dans le cadre du programme de vérification des avertisseurs de fumée.

Notre département a par ailleurs été choisi parmi tous les services de sécurité incendie du Québec pour participer à la réalisation d'une vidéo intitulée *Dans le feu de l'action*, en collaboration avec le Regroupement québécois des résidences pour aînés. Cette vidéo vise à mieux outiller et préparer les personnes qui travaillent avec les aînés et à sauver des vies, le cas échéant.

Nous avons également élaboré un guide de l'après-sinistre pour offrir aux sinistrés tous les renseignements nécessaires pour effectuer les démarches qui leur permettront de reprendre une vie normale le plus rapidement possible.

En outre, chaque caserne est maintenant bien identifiée grâce à des oriflammes. Et pour continuer d'offrir à la population lavalloise les meilleurs services qui soient en matière de prévention et de protection, nos effectifs ont bénéficié de plusieurs heures de formation, qui leur permettront d'accroître leur efficacité au quotidien.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres de notre belle équipe pour leur soutien dans la réalisation de notre mission et les services rendus aux citoyens de Laval.

Le directeur,
Alain Gauthier



INTRODUCTION

Le Département de sécurité incendie est à la recherche de solutions durables aux problèmes liés à la sécurité incendie rencontrés sur le territoire afin d'offrir une protection accrue aux Lavalloises et Lavallois. Notre principal objectif est de réduire les pertes humaines et matérielles attribuables aux incendies.

Pour ce faire, notre mission est de sauvegarder la vie et les biens des citoyens en prévenant et combattant les incendies et en intervenant lors de sinistres et autres situations d'urgence qui relèvent de notre mandat sur le territoire de la Ville de Laval.

NOTRE MANDAT

Prévenir :

- En informant;
- En sensibilisant;
- En assurant l'établissement de normes et de règlements et en assurant leur respect;
- En mettant à contribution les ressources du milieu;
- En participant au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Intervenir :

- En combattant les incendies;
- En agissant de façon planifiée dans différentes situations d'urgence : déversements de matières dangereuses, inondations, etc.;
- En prêtant assistance aux citoyens lors d'accidents routiers, nautiques ou autres;
- En collaborant, dans le cadre du mandat qui nous a été confié, à assurer la sécurité publique sur le territoire de Laval, de concert avec les autres intervenants intéressés.

Pour maintenir le haut niveau de qualité de ses interventions auprès de la population lavalloise, le Département de sécurité incendie dispose d'une équipe exceptionnelle composée de 285 pompiers, officiers et membres du personnel civil.





DIVISION ADMINISTRATION

La Division administration veille à ce que le Département s'acquitte efficacement de ses responsabilités en ce qui a trait à la mobilisation de ses ressources humaines et à l'efficacité de son administration financière.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS EN BREF...

L'année 2011 a été marquée par le processus de sélection de pompiers, qui a été requis en vue de la mise en service d'une nouvelle unité composée d'un lieutenant et de trois nouveaux pompiers par équipe de travail. Nous trouvons quatre équipes de travail dans toutes les casernes de la Ville de Laval.

Les nouveaux pompiers ont été choisis parmi plus de 300 candidats, qui se sont présentés à l'examen écrit, ce qui représente l'un des meilleurs taux de participation à ce type de processus. La Ville de Laval a donc permis à 20 jeunes pompiers d'intégrer une équipe qui se démarque par son efficacité et son professionnalisme.

Afin de pouvoir remplacer les inspecteurs en prévention absents à long terme, nous avons procédé à un processus d'embauche pour les postes d'inspecteurs à la Division prévention et, par la suite, pourvu les postes d'inspecteurs occasionnels.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En 2011, 27 nouveaux employés ont joint le Département :

1 assistant-directeur à l'administration ;

1 secrétaire administrative ;

1 coordonnateur des ressources financières et matérielles ;

4 inspecteurs occasionnels à la Division prévention ;

20 pompiers.

Le Département a promu un inspecteur-enquêteur à la Division prévention, un lieutenant-instructeur à la Division formation de même qu'un chef et deux lieutenants aux opérations.

STATISTIQUES BUDGÉTAIRES

		2010	2011
POPULATION		395 909	399 400
BUDGET	Prévention	1 658 555 \$	1 788 201 \$
	Combat d'incendie	26 592 437 \$	29 662 620 \$
	Total	28 250 992 \$	31 450 821 \$
NOMBRE DE CASERNES		9	9

EFFECTIFS EN SÉCURITÉ INCENDIE

Directeur		Officiers supérieurs		Officiers d'intervention		Pompiers		Inspecteurs en prévention		Cadres civils		Autres membres du personnel civil	
F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
-	1	1	11	-	58	2	185	11	6	1	1	7	1
Total		285 employés											

Note : Tout le personnel pompier travaille à temps plein.

Nombre de pompiers visés par la réglementation sur la formation	Pourcentage des pompiers visés par la réglementation	Pourcentage des pompiers visés par la réglementation qui ont la formation requise
220	76 %	100 %

Directeur		Officiers supérieurs		Officiers d'intervention		Pompiers		Préventionnistes	
Formé	Inscrit	Formés	Inscrit	Formés	Inscrit	Formés	Inscrit	Formés	Inscrit
1	-	10	-	54	-	146	-	9	-

*Accident avec perte de temps	11
Accident sans perte de temps	36
Nombres de jours d'incapacité (Rapport pour blessures légères sans perte de temps)	151
Assignment temporaire - Nombre de pompiers	4
Assignment temporaire - Nombre de jours	49



DIVISION PRÉVENTION

Le mandat de la Division prévention est de s'assurer que les bâtiments situés sur le territoire de la Ville de Laval sont conformes aux exigences du règlement L-9000 visant à prévenir les risques d'incendie et à assurer la sécurité des occupants. La Division a également pour rôle de renseigner le public au moyen de différentes campagnes de sensibilisation, de stands d'information et de la diffusion de conférences. De plus, elle fait des recherches sur les causes et circonstances des incendies afin de planifier les actions de prévention.

N NOUVEAUTÉS

Guide de l'après-sinistre

Avec la participation active du Service de la vie communautaire, de la culture et des communications (VCCC), un guide de l'après-sinistre a été produit dans le but de soutenir les Lavalloises et Lavallois victimes d'un incendie. Ce guide très complet informe les sinistrés, assurés ou non, des démarches à effectuer après un incendie, par exemple, aviser l'école des enfants de la situation, informer votre pharmacien pour le suivi des médicaments ou contacter les organismes qui peuvent soutenir tout citoyen qui fait face à un sinistre.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS EN BREF...

Tout au long de l'année 2011, dans le cadre de la *Loi concernant la certification des résidences pour aînés*, nous avons continué notre participation intensive au comité provincial visant à encadrer la réalisation du plan de sécurité incendie dans ce type de résidence. Nous avons également collaboré avec le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) à la réalisation d'un DVD de formation à l'intention des employés œuvrant dans ce type de résidence.

À l'automne 2011, nous avons terminé le tournage de ce DVD et le lancement médiatique a eu lieu en décembre, à Laval, en présence de M^{me} Jocelyne Cazin, narratrice, et de M^{me} Jocelyne Guertin, membre du comité exécutif de la Ville de Laval, et responsable du dossier des aînés.

Ce DVD, qui met en lumière le Département de sécurité incendie de Laval, a été distribué gratuitement aux 708 services de sécurité incendie du Québec ainsi qu'aux 2200 résidences privées pour aînés.

Bonification du programme de 5^e année *La caserne de Lucyreine* - DVD « Justin »

En 2011, pour la deuxième année, nous avons présenté la pièce de théâtre *La caserne de Lucyreine*, dans le cadre de notre programme d'éducation du public à l'intention des élèves de 5^e année. Cette pièce interactive permet de maintenir l'attention des jeunes et de faire passer les différents messages de prévention adaptés à leur groupe d'âge.

Cette année, afin de bonifier l'activité, nous avons tourné un DVD mettant en vedette Justin, jeune homme de 15 ans qui a été gravement brûlé à l'âge de 8 ans en jouant avec le feu dans sa chambre. Cet événement a été encore plus dramatique pour Justin, car à la suite de l'incendie, il a dû être pris en charge par la DPJ.

Aujourd'hui, Justin est un jeune homme heureux avec sa famille d'adoption. Il a accepté, ainsi que les responsables de la DPJ, de participer à ce DVD afin de sensibiliser les jeunes au danger qu'il y a à jouer avec le feu. Le silence et l'attention manifestée par les jeunes lors de la projection du DVD nous permettent de croire que ce message fort important a été bien capté par les participants.

Implantation de FireHouse

À l'automne 2011, nous avons procédé à l'implantation du nouveau logiciel FireHouse. Celui-ci nous permettra de faire le suivi des dossiers, de l'appel du citoyen jusqu'à la correction des infractions, s'il y a lieu. Le logiciel a été adapté à nos besoins grâce à l'excellent travail de notre responsable de l'informatique. Toutes les activités de la Division prévention y sont compilées, ce qui favorisera également l'extraction de statistiques.

Comme dans toute implantation informatique, la formation du personnel a été nécessaire, ainsi que son adaptation à cet outil de travail. Dès la fin de l'année, l'ensemble du personnel était à l'aise avec l'utilisation du logiciel et la période d'implantation est maintenant terminée.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Grâce à la qualité des interventions de nos inspecteurs, 98 % des infractions concernant les immeubles sont réglées sans avoir recours à des procédures légales.



DIVISION PRÉVENTION

SECTION ENQUÊTES

La Section enquêtes a pour principal mandat de déterminer les circonstances et les causes des incendies afin de mieux orienter les campagnes de prévention.

N NOUVEAUTÉS

Après les incendies, les inspecteurs organisent des visites résidentielles dans le secteur touché afin de renseigner les citoyens sur les mesures préventives à prendre afin de diminuer les risques d'incendie.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les inspecteurs-enquêteurs chargés de faire des recherches sur les causes des incendies effectuent une analyse d'incident systématiquement lors d'incendies d'appareils électriques. Les conclusions de l'analyse sont acheminées aux différents organismes responsables d'émettre les homologations. Ces derniers peuvent, par la suite, transmettre des avis de rappel de produits dans le but d'informer la population des risques auxquels elle peut être exposée. En 2011, plusieurs municipalités avoisinantes ont signifié leur intérêt à adopter cette façon de faire.



Lieutenant
182

REACTION

182



DIVISION FORMATION

La Division a pour mandat d'assurer la gestion des activités relatives à l'information, à la formation et au perfectionnement du personnel. Son programme de formation est sans contredit essentiel afin de maintenir un haut niveau de compétence et d'efficacité chez le personnel.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS EN BREF...

Plus de 20 000 heures de formation ont été offertes à l'ensemble du personnel, représentant près de 120 sujets de formation obligatoire et continue. De ce nombre, 19 % des heures, soit près de 4000 heures, ont été consacrées aux programmes d'intégration des recrues et aux volets de réintégration du personnel après une absence de longue durée.

De plus, dans le cadre d'un programme structuré, une simulation de décontamination de masse lors d'un acte terroriste a été planifiée et conduite par l'ensemble du personnel. Cette simulation a impliqué la participation d'Urgences santé, de la Société de transport de Laval, de la Société de transport de la Ville de Montréal, du Service d'intervention du métro, ainsi que la présence de figurants professionnels. La logistique a été assumée par le personnel du Département de sécurité incendie.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le Département a également été le premier service d'incendie du Québec à diffuser une nouvelle formation sur les entrées forcées, et ce, grâce à la collaboration de l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ).





DIVISION OPÉRATION

C'est en combattant les incendies, en agissant de façon planifiée dans différentes situations d'urgence (déversements de matières dangereuses, inondations, etc.), en prêtant assistance aux citoyens lors d'accidents routiers, nautiques ou autres, et en collaborant dans le cadre du mandat qui lui a été confié que le Département de sécurité incendie contribue au maintien de la sécurité publique sur le territoire.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS EN BREF...

Le personnel de la Division a été appelé à intervenir lors de 5619 appels, ce qui constitue une baisse de 3% en comparaison avec l'année 2010. De ce nombre, 257 l'ont été pour des incendies de bâtiments. Le Département a maintenu avec succès la présence de 10 pompiers dans un délai de 10 minutes dans 90% des cas. L'objectif du schéma de couverture de risques a donc été respecté. Le taux d'efficacité est passé de 88,5% en 2010 à 90,3% pour l'année 2011.

La performance du personnel du Département a permis d'abaisser de façon importante le temps moyen d'arrivée du premier véhicule d'intervention de 5:10 à 4:55, soit une récupération de 15 secondes par rapport à l'année 2010.

Le personnel de la Division a été impliqué lors d'événements spéciaux tels le Mondial choral, le Défi des grands voyageurs et différentes fêtes de quartiers pour y assurer la sécurité ou la représentativité du Département de sécurité incendie.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Toutes les unités d'intervention de type autopompe sont munies de caméras à imagerie thermique, ce qui rend la recherche de victime plus efficace et également plus sécuritaire. De plus, ces outils de haute technologie sont employés pour vérifier la propagation de l'incendie dans le but de diminuer les dommages produits par l'exploration.

AVERTISSEURS DE FUMÉE

STATISTIQUES SUR LES VISITES DE PRÉVENTION DANS LES RÉSIDENCES

Nombre de résidences	Nombre de résidences visitées	Pourcentage de résidences visitées
14 400 ⁽¹⁾	14 678	102 %

(1) Objectif annuel

STATISTIQUES SUR LE FONCTIONNEMENT DES AVERTISSEURS DE FUMÉE LORS DES INTERVENTIONS

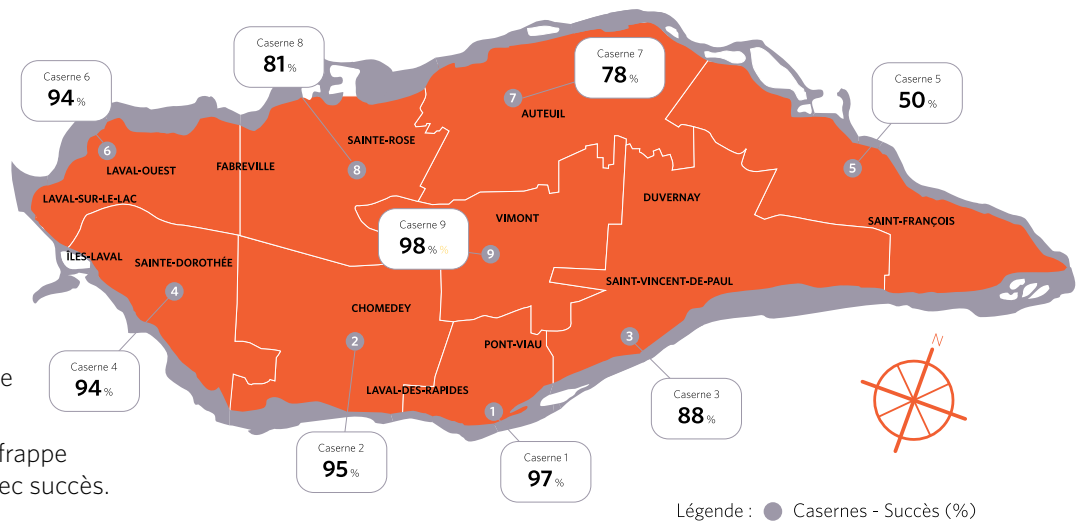
Nombre d'incendies de résidences où un avertisseur de fumée était nécessaire	Nombre d'incendies de résidences où un avertisseur de fumée était nécessaire et a fonctionné	Pourcentage des avertisseurs qui ont fonctionné
286	123	43 %



FORCE DE FRAPPE

232 alertes où la force de frappe a été constituée avec succès.

25 alertes où la force de frappe n'a pas été constituée avec succès.





DIVISION SUPPORT MATÉRIEL ET TECHNIQUE

Le mandat de la Division support matériel et technique est d'assurer la gestion complète et le contrôle de tous les types d'équipements et de véhicules utilisés par le personnel du Département de sécurité incendie.

RÉALISATIONS ET RÉSULTATS EN BREF...

Le personnel de la Division a été responsable du suivi de la fabrication ainsi que de la mise en service de deux nouveaux véhicules auto-pompes. L'efficacité de ce groupe est sans contredit le fruit d'un travail d'équipe impliquant plusieurs divisions.

Afin de satisfaire aux normes en vigueur et de maximiser la durée de vie des équipements utilisés par l'ensemble du personnel du Département, la Division support matériel et technique a procédé à la vérification, à la réparation et à l'entretien de tous les outils et équipements. Plusieurs mandats ont été réalisés au sein même de cette division grâce à la collaboration d'une équipe de chargés de projets.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le personnel de la Division doit procéder annuellement à la vérification de:

- 185 appareils respiratoires, dont 325 parties faciales et 596 cylindres d'air comprimé;
- 1947 tests hydrostatiques sur les tuyaux;
- 85 échelles;
- tous les extincteurs des opérations, y compris une inspection et un test hydrostatique.

ACTIONS EN BREF

Le dépôt du rapport des activités 2011 du Département de sécurité incendie de la Ville de Laval permet de démontrer toute la qualité du travail de son personnel, ainsi que de faire le suivi des actions du schéma.

L'ensemble des actions prévues au schéma 2006-2010 ont été maintenues pour l'année 2011. Les objectifs fixés ont aussi été atteints.

Le Département de sécurité incendie travaille en étroite collaboration avec le Service systèmes et technologies à la mise en place d'un tableau de bord corporatif (action 1.4)* qui permettra d'enrichir les systèmes déjà utilisés par le personnel.

La Division prévention a participé activement à l'élaboration du code de sécurité et suit de très près les étapes menant à son adoption par la Régie du bâtiment du Québec. Dès l'adoption, le Département déposera une proposition aux instances de la Ville pour une application uniforme au Québec (action 2)*.

La Ville de Laval a procédé à l'embauche des 16 pompiers nécessaires pour terminer l'action 18. Ces effectifs sont temporairement attirés à la caserne Saint-Vincent-de-Paul afin d'assurer le déploiement de la force de frappe prévu à l'action 16. La construction de la 10^e caserne, prévue à l'action 12, est en élaboration et sera effectuée aussitôt le projet terminé.

Pour la construction de la caserne ainsi que la présence de son personnel en service, le ministre Dutil a accepté un report des actions 12, 16 et 18* à la fin de l'année 2012.

En 2011, nous avons finalisé la mise sur pied d'une équipe d'intervention en matières dangereuses de niveau opérationnel (actions 20.1 et 20.5)*. Les actions restantes étaient une formation continue en technique d'intervention en présence de matières dangereuses, théorique et pratique.

*En référence au schéma de couverture de risques 2006-2010.

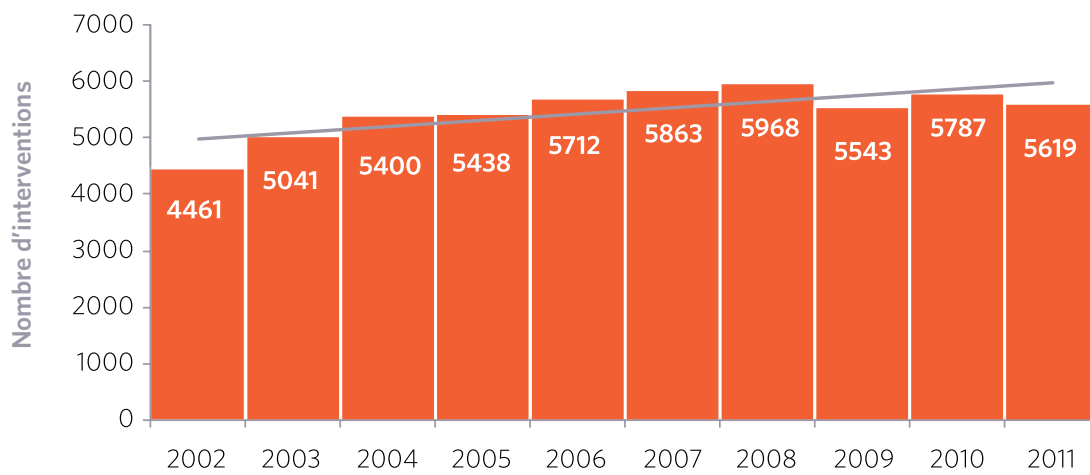
STATISTIQUES D'INTERVENTION

TYPES D'INTERVENTIONS

Secteur	Appels impliquant un incendie de bâtiment	Appels impliquant tout autre type d'incendie	Appels pour alarme non fondée ou appels annulés	Appels non liés à un incendie	Total
Caserne 1	36	115	274	317	742
Caserne 2	61	155	577	645	1438
Caserne 3	24	103	241	258	626
Caserne 4	16	60	142	210	428
Caserne 5	8	43	74	84	209
Caserne 6	16	92	115	156	379
Caserne 7	23	60	150	187	420
Caserne 8	32	112	276	293	713
Caserne 9	41	67	283	273	664
Total	257	807	2132	2423	5619



HISTOGRAMME DU NOMBRE D'INTERVENTIONS



TYPES D'INTERVENTIONS (SUITE)

Incendie débutant à l'extérieur	
Limité à l'extérieur, sans perte	611
Limité à un ou à des véhicules	138
Autres (enseigne, etc.)	58
Extérieur avec propagation au bâtiment	19
Total - Extérieur	826 (15 %)
Incendie débutant dans ou sur un bâtiment	
Feu de cheminée, sans perte	19
Limité au bâtiment d'origine	206
Propagé à au moins un bâtiment	13
Total - Bâtiment	238 (4 %)
Autres interventions	
Système d'alarme	1281
Appel annulé par la centrale (10-3)	851
Vérification	421
Assistance (citoyens, policiers, etc.)	339
Senteur ou fuite intérieure	303
Aliments surchauffés	282
Dégât d'eau, inondation	191
Senteur ou fuite extérieure	165
Problème électrique, chauffage, etc.	138
Accident routier, assistance	125
Sécuriser une scène autre qu'un accident	109
Intervention au CO	104
Accident routier, désincarcération	80
Nautique d'été	78
Dégagement autre	27
Nautique d'hiver	22
Fausse alerte (10-19)	16
Autres	15
Intervention - matières dangereuses	6
Intervention - explosifs	2
Total - Autres	4555 (81 %)
Interventions 2011	5619



PERTES MATÉRIELLES ET HUMAINES LIÉES AUX INCENDIES

PERTES MOYENNES AU BÂTIMENT PAR INCENDIE/CASERNE

Caserne 1	36 122,77 \$
Caserne 2	15 921,88 \$
Caserne 3	19 165,38 \$
Caserne 4	42 942,11 \$
Caserne 5	42 363,64 \$
Caserne 6	28 815,00 \$
Caserne 7	29 247,83 \$
Caserne 8	16 688,57 \$
Caserne 9	51 604,17 \$
Moyenne	29 909,79 \$

Catégorie	Pertes matérielles (\$)		Pertes matérielles par habitant (\$)		Nombre de décès		Nombre de blessés	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Bâtiment	6 641 892 \$	8 554 200 \$	32,46 \$	42,46 \$	0	0	40	52
Contenu	4 267 696 \$	6 495 070 \$						
Autres et extérieur	1 941 066 \$	2 085 835 \$						
Total	12 850 654 \$	17 135 105 \$						

INCENDIES D'IMPORTANCE - 500 000 \$ ET PLUS

Type	Nombre	Pertes (\$)
Commercial	1	2 762 200 \$
Industriel	1	1 760 000 \$

NOMBRE DE BÂTIMENTS INCENDIÉS SELON LE RISQUE

NOMBRE D'INCENDIES/CATÉGORIE DE RISQUE

Risque	Nombre d'incendies	%
Faible	122	42,7 %
Moyen	85	29,7 %
Élevé	62	21,7 %
Très élevé	17	5,9 %
Total	286	100 %

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES INCENDIES DE BÂTIMENTS

RÉPARTITION DES CAUSES POUR TOUTS LES BÂTIMENTS AYANT SUBI DES DOMMAGES

Causes	Caserne 1	Caserne 2	Caserne 3	Caserne 4	Caserne 5	Caserne 6	Caserne 7	Caserne 8	Caserne 9	Total
Propagation	7	12	6	4	5	6	3	7	14	64
Autre erreur humaine	12	13	2	3	0	4	2	3	3	42
Court-circuit électrique	5	8	4	3	1	2	2	5	5	35
Huile de cuisson, graisse, cire surchauffée	6	7	2	1	1	1	1	4	4	27
Dossier transmis pour enquête	3	5	3	0	1	1	6	3	2	24
Chalumeau à proximité d'un combustible	0	2	1	1	0	0	1	0	5	10
Combustible placé à proximité d'une source de chaleur	1	1	2	0	1	0	1	2	2	10
Défaillance ou défautuosité mécanique	0	3	1	0	0	0	1	1	2	8
Soudage ou découpage	1	2	0	2	0	0	0	1	1	7
Entreposage inadéquat	1	1	0	1	1	0	0	2	0	6
Autre utilisation inadéquate d'une source d'inflammation	0	2	0	1	0	0	0	0	2	5
Autre mauvaise utilisation d'un équipement	0	2	0	0	0	1	0	1	1	5
Utilisation inadéquate indéterminée d'une source d'inflammation	0	1	0	0	0	3	0	0	0	4
Contenant inadéquat	0	0	0	0	0	2	1	1	0	4
Autre défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique	0	0	1	0	0	0	0	0	2	3
Installation à proximité d'un combustible	0	0	1	0	0	0	1	0	1	3
Combustible renversé accidentellement	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2
Défaillance d'une commande automatique ou manuelle	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Usure d'une pièce (frottement)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Défaut de construction	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
Autre défaut de conception, de construction ou d'installation	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2
Défaut de conception, de construction ou d'installation indéterminé	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2
Capacité maximale d'une installation outrepassée	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Réactivation d'un incendie éteint	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Cause naturelle	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Autre cause	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2
Cause indéterminée	0	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Jeu avec une source d'inflammation	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autre utilisation inadéquate du matériau enflammé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Défaillance ou bris d'une pièce mécanique, fuite dans une pièce	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Quantité excessive de combustible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Mauvaise utilisation indéterminée d'un équipement	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	40	64	26	19	11	20	23	35	48	286

RÉPARTITION DES INCENDIES DE BÂTIMENTS SELON LA PRÉSENCE ET LE FONCTIONNEMENT D'UN SYSTÈME FIXE D'EXTINCTION

Le système était présent et a fonctionné	Le système était présent mais n'a pas fonctionné	Le système était présent mais son fonctionnement était indéterminé	Sans système	La présence d'un système était indéterminée
3	4(*)	21	251	7

(*) Incendie trop faible ou cause de non-fonctionnement autre ou indéterminée

TEMPS DE RÉPONSE ET CONFINEMENT À LA PIÈCE D'ORIGINE

Temps de réponse moyen	Incendie confiné à la pièce d'origine	Pourcentage des incendies confinés à la pièce d'origine
04 : 55	136	53 %

TEMPS MOYEN POUR MAÎTRISER UN INCENDIE

	Temps moyen de mobilisation	Temps moyen d'arrivée du premier véhicule d'intervention	Temps moyen pour maîtriser l'incendie
2004	2 : 10	6 : 24	Non disponible
2005	1 : 52	6 : 16	Non disponible
2006	1 : 41	5 : 51	32 : 17
2007	1 : 24	5 : 55	35 : 33
2008	1 : 14	5 : 49	33 : 19
2009	0 : 48	5 : 10	28 : 56
2010	0 : 38	5 : 10	24 : 50
2011	0 : 47	4 : 55	24 : 58

STATISTIQUES PRÉVENTION

En plus de recevoir, près de 2 500 appels en 2011, dont 1 412 ont été transmis aux inspecteurs, sachiez-vous que les inspecteurs de la Division prévention ont :

- émis plus de 555 avis d'infraction, dont 105 concernaient les installations de chauffage ;
- donné leur accord à 51 certificats de conformité ;
- assuré le suivi de 167 avis de réintégration ;
- répondu à 113 demandes d'inspection transmises par les officiers aux opérations ;
- effectué 36 enquêtes ;
- analysé 43 incidents ;
- traité 215 événements spéciaux ;
- ajouté 41 nouvelles inscriptions au programme pour personne à mobilité réduite, portant leur nombre à 232 ;
- validé 303 plans de sécurité incendie, dont 44 dans des écoles ;
- effectué 226 exercices d'évacuation, dont 27 dans les camps de jour municipaux et 156 dans les garderies où se trouvent plus de 40 enfants ;
- reçu 1 536 heures de formation.

Près de 90 000 personnes ont été sensibilisées à la prévention des incendies grâce à différents événements spéciaux.

La Division prévention a contribué à l'éducation de 6 500 citoyens grâce à 5 programmes :

- 2 800 enfants ;
- 535 nouveaux arrivants ;
- 172 utilisateurs d'extincteurs portatifs ;
- 1 582 élèves de 5^e année ;
- 1 412 employés de résidences pour aînés*.

* Ce chiffre est à la baisse étant donné que plusieurs gestionnaires de résidences étaient en attente d'une décision provinciale liée à leur certification. Les formations seront donc dispensées en 2012. Plusieurs établissements ont offert, en 2010, de la formation à leur personnel en faisant appel à une entreprise privée et prévoient refaire l'exercice en 2012.

CAUSES HUMANITAIRES

LA GRANDE FÊTE DES POMPIERS

Le Département a collaboré avec l'Association des pompiers de Laval et le Musée des pompiers de Laval à la mise sur pied de la cinquième édition de la Grande Fête des pompiers de Laval au Centropolis. À la fois divertissante et éducative, cette grande fête familiale était axée sur l'importance de la prévention des incendies.



JOURNÉE DE LA JONQUILLE

Dans le cadre de la campagne annuelle des Jours de la jonquille de la Société canadienne du cancer (SCC), l'implication de l'Association des pompiers de Laval permet à la SCC d'amasser des sommes importantes afin de poursuivre sa mission, qui est d'éradiquer le cancer et d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par cette maladie.



LE NOËL MAGIQUE DES POMPIERS DE LAVAL

Depuis 2002, cet événement annuel, organisé par l'Association des pompiers de Laval, rassemble plus de 550 enfants de tous âges, provenant de milieux économiquement défavorisés de Laval, ainsi que les membres de leur famille.



FONDATION OLO

Les sommes recueillies lors de la 14^e collecte annuelle de l'Association des pompiers de Laval ont été versées à la Fondation OLO. Cet organisme vient en aide aux futures mamans défavorisées sur le plan économique en leur assurant une alimentation adéquate qui sera bénéfique à leur bébé à venir. À ce jour, plus de 110 000,00 \$ ont été remis à près de 420 mamans de Laval.



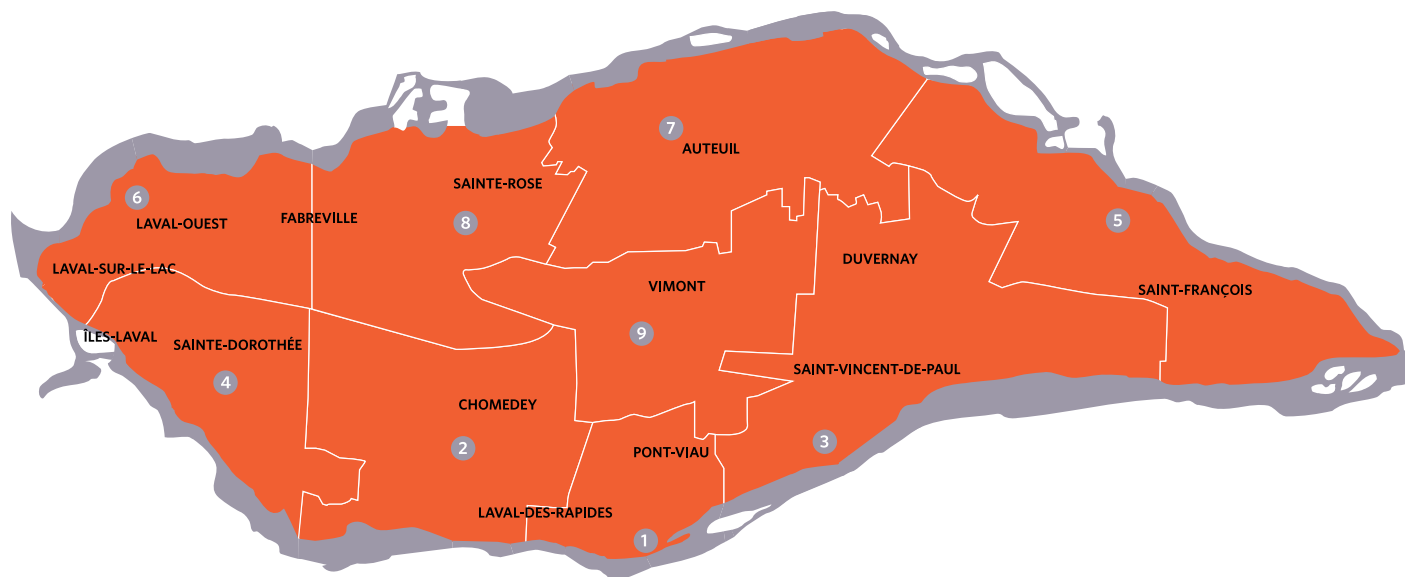
FONDATION DES POMPIERS DU QUÉBEC POUR LES GRANDS BRÛLÉS

Les sommes recueillies lors de la vente de billets de LOTO-POMPIER ont été remises à la Fondation.





EMPLACEMENT DES CASERNES



1 Caserne 1
53, boulevard des Laurentides
(Pont-Viau)

2 Caserne 2
2, place du Souvenir
(Chomedey)

3 Caserne 3
4111, boulevard de la Concorde Est
(Saint-Vincent-de-Paul)

4 Caserne 4
530, rue Principale
(Sainte-Dorothée)

5 Caserne 5
6645, rue Duranleau
(Saint-François)

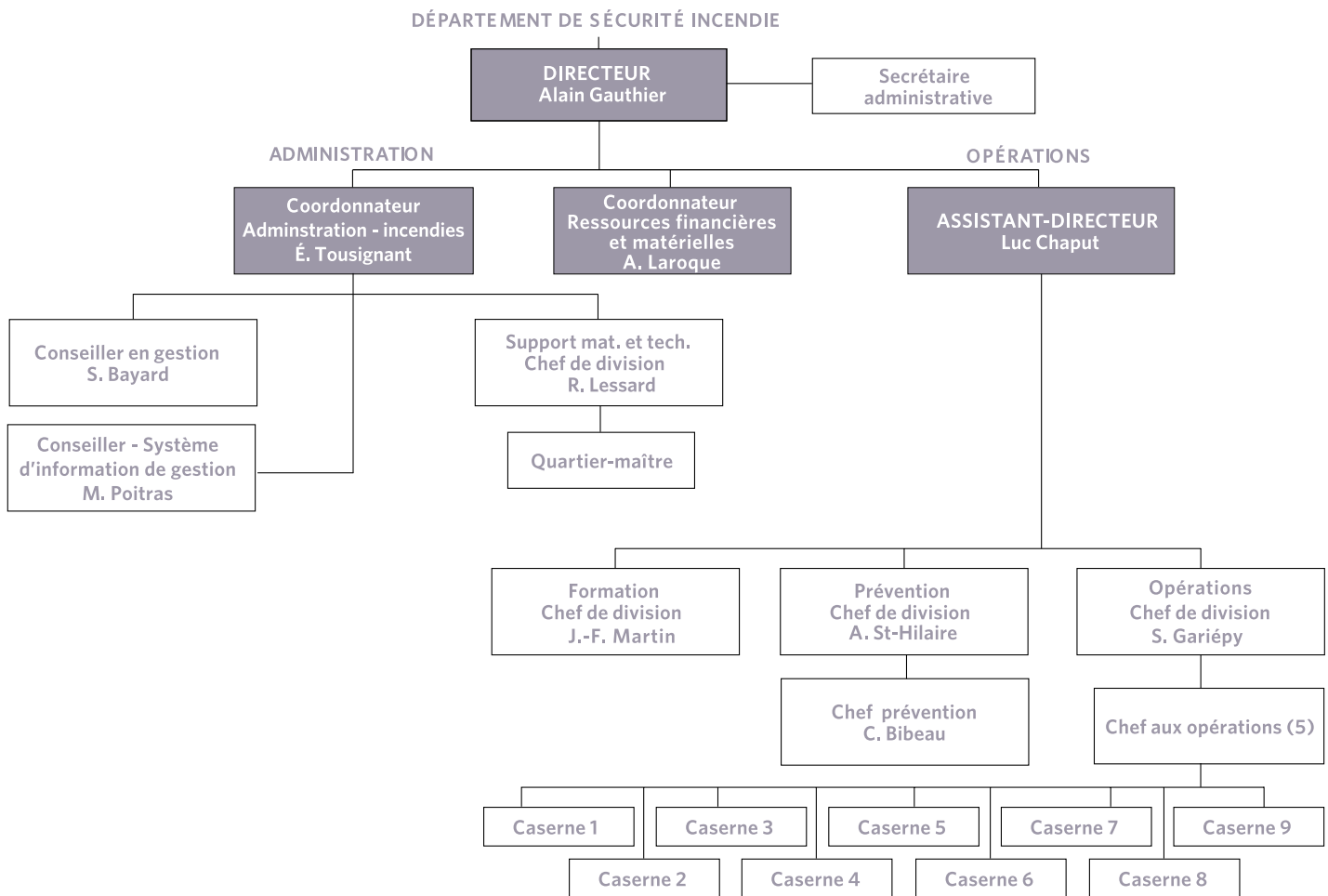
6 Caserne 6
2392, 35^e Avenue
(Laval-Ouest)

7 Caserne 7
6200, boulevard des Laurentides
(Auteuil)

8 Caserne 8
555, boulevard Curé-Labelle
(Sainte-Rose)

9 Caserne 9
1655, boulevard des Laurentides
(Auteuil)

ORGANIGRAMME



DÉPÔTS LÉGAUX

ISBN 978-2-923478-76-0 (édition imprimée)

ISBN 978-2-923478-77-7 (édition en ligne)





